

### **Un résultat financier au-delà des espérances de début d'année**

Après la décision de la BNS en janvier dernier concernant le taux plancher EURO/CHF et l'introduction des intérêts négatifs sur les comptes des institutionnels, 2015 ne démarrait pas de la meilleure des manières puisque la performance du portefeuille à mi-janvier avoisinait les -4,5% ! Et bien malgré un contexte financier complexe, un cadre économique aussi fluctuant qu'imprévisible et de très fortes tensions géopolitiques engendrant une escalade de conflits, CPVAL a quand même réussi à enregistrer une performance annuelle globale positive proche de 2%. Ce très bon résultat a permis de maintenir le degré de couverture à 80%, soit au même niveau que l'année dernière et bien au-delà de celui prévu dans son plan de financement. Certes, la réserve de fluctuation de valeur a dû être très partiellement utilisée pour permettre de distribuer un taux d'intérêt de 1% sur les comptes des actifs, mais il est important de relever qu'au 31.12.2015, la situation financière de CPVAL reste toujours bien équilibrée. Son cash-flow de prévoyance est toujours excédentaire et ses provisions permettent de faire face à court terme aussi bien à la longévité qu'à l'augmentation de l'espérance de vie. Depuis le changement de primauté, les objectifs de la Caisse sont atteints. Malgré cette année difficile, la performance annuelle moyenne est toujours supérieure à 5%.

### **Deux défis importants**

Toutefois, l'avenir de CPVAL sera plus difficile et deux défis majeurs préoccupent aujourd'hui les organes responsables, à savoir la difficulté d'obtenir un rendement suffisant pour la croissance de sa fortune et la problématique du taux de conversion, aujourd'hui trop élevé pour faire face à une espérance de vie qui continue de s'allonger.

Des réflexions sont en cours dans ces deux domaines. Si pour les placements, la situation est un peu moins urgente compte tenu de l'actuelle allocation stratégique de la Caisse qui diversifie déjà beaucoup ses investissements, le chantier du taux de conversion revête une importance toute particulière puisque ce taux impacte directement les prestations futures de nos assurés. CPVAL veut poursuivre son effort de transparence et d'information. Aussi, un effort tout particulier sera accordé tout au long de cette année pour permettre à chaque assuré de comprendre ces enjeux et les solutions qui seront décidées.

Des mesures devront donc être présentées et prises pour faire face à ces difficultés mais le contexte économique et financier cantonal ne simplifiera pas non plus ces décisions puisqu'il s'agit d'économiser non seulement en salaires mais également en croissance des effectifs. Deux objectifs qui ne pourront plus être atteints non plus à court terme. Le Comité CPVAL entend poursuivre, avec la même diligence, le travail nécessaire à une bonne gouvernance et au maintien de l'équilibre financier permettant de remplir les objectifs fixés de droit à la retraite. Il s'engage à cette fin, conscient des nouveaux défis que l'environnement de la prévoyance professionnelle, sans cesse en mouvement, va présenter.

D'un point de vue prévoyance, les cotisations encaissées se sont montées à environ CHF 200 millions pour quelques 11'000 assurés actifs et les prestations payées ont atteint environ CHF 185 millions pour 5'200 pensionnés. Le cash-flow de prévoyance

(cotisations et apports de libre passage moins les prestations et les versements de libre passage) est encore resté positif cette année.

### **Une administration efficace et bien organisée**

Avec un effectif de 11 personnes représentant environ 9 unités complètes, CPVAL gère les engagements de plus de 15'000 assurés (CHF 4,7 mias), une fortune de CHF 3,5 mias et un parc immobilier de CHF 275 mias. Cette gestion occasionne un coût annuel par assuré de CHF 154.- (Coût qui se situe clairement en-dessous de la moyenne suisse). En matière d'engagement, le Comité de la Caisse a siégé à 12 reprises, les Commission de placement et immobilière à 11, respectivement 10 reprises.

Pour conclure, CPVAL recommande de consulter régulièrement son site internet [www.cpval.ch](http://www.cpval.ch) qui offre en permanence les dernières informations relatives à la prévoyance, à la gestion de fortune ou encore à son parc immobilier et qui permet également de procéder à des simulations après achat et versements anticipés sur les prestations de retraite. Celui-ci sera toutefois revu et modernisé dans le courant de la première partie 2016.

Je ne pourrais terminer ce rapport sans remercier les collaborateurs de la Caisse pour leur travail et leur engagement vis-à-vis de nos assurés et me réjouis déjà de traverser cette nouvelle année avec vous en mettant tout en œuvre pour continuer de vous offrir les meilleures conditions possibles pour une retraite sans souci.